

Réf: Dossier N° : 58410

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE SERVICES AVICOLES » en abrégé «SOSA »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON QT.Millionnaire non loin du
Collège St Louis, 23 BP 2834 ABJ 23

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19 Nov. 2018 reçus par Me DACOURY-T KOUASSI PATRICIA, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 14 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE SERVICES AVICOLES » en abrégé «SOSA ».

Objet: La production et la commercialisation de poussins d'un jour, d'aliments de volaille et de bétail, La distribution de matériels avicoles, d'oeufs de consommation, La conception et la réalisation de projets avicoles clés en main, L'import-export dans le domaine avicole et agricole de tous matériels, produits et marchandises s'y rapportant, La prestation de services divers. La participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment dans les entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de contribuer à la réalisation de l'objet social et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou autrement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON QT.Millionnaire non loin du Collège St Louis, 23 BP 2834 ABJ 23

GERANT: Monsieur VIDELOUP FABIAN BORIS JAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32697 du 14/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29238 du 14/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

